

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 58 (1920)
Heft: 28

Bibliographie

Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 28.03.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

V

Lovetti rapplique, ô ma mie entrons
 Acceptez mon bras, allons prendre place
 Valses et polkas nous les danserons
 Je vous offrirai blanche, rose glace.
 ...Mais nous ne revoyons plus
 Les cadets sur la Riponne
 Les cœurs en étaient émus
 Et pour eux l'heure était bonne.

VI

Revenez en foule ô mes jeunes ans,
 Nous voulons nous tous au soir de la vie
 Jouir du bonheur de notre printemps
 Et porter un toast à notre patrie
 Le toast de Sauvabelin.
 Vive notre chère école
 Serrons-nous bien fort la main,
 Reprenons la farandole.

A vous, mes copains, un autre couplet :
 ...Et voici comme l'on chante
 Notre aimable picoulet.

Un Vieux Moyen.

ON NE DANSE PAS

ON sait que, au cours des années tragiques que nous venons de traverser, un certain nombre de municipalités vaudoises, vu le malheur des temps, avaient pris la résolution d'interdire toute manifestation publique, telles que fêtes, bals, représentations théâtrales, etc. Cela ne fit pas toujours l'affaire de la jeunesse qui, la chose est notoire, ne perd généralement aucune occasion de se divertir.

En vain, celle de *** sollicita-t-elle à plusieurs reprises l'autorisation de tourner un brin, requêtes, délégations, tout fut inutile, l'autorité locale ne se laissa pas fléchir et pour cause. Que firent les intéressés? N'eurent-ils pas la sotte idée d'adresser au préfet de leur district l'impertinente missive que voici :

***, le 6/III 1918.

Au préfet du district de ...

Monsieur,

Etant entourer de jeunesse qui font bal presque tous les mois nous aimerions bien à notre tour nous accorder ce plaisir. Ayant demandé plusieurs fois à notre municipalité, nous n'avons jamais pu obtenir d'eux, que le refus; c'est pour cela que nous nous adressons à vous. Veuillez s. v. p. faire le nécessaire pour que l'on puisse danser dans le courant d'avril à l'Hôtel de l'Ours. Nous espérons que vous prendrez notre demande en considération.

Agréer Monsieur, nos respectueuses salutations.
 (signé) la jeunesse de ***.

Comme bien l'on pense le représentant de l'autorité cantonale ne l'entendit pas de cette oreille et se garda bien de donner suite à une requête formulée en termes si peu convenables. Il faut rechercher les auteurs de cette missive et les réprimander sévèrement, écrivit-il au dos de ce document.

Et, en date du 16 du même mois, nous lisons dans le registre des procès-verbaux de la municipalité en question qu :

«Ensuite de convocation C. R. et M. M. se présentent pour être entendus au sujet de la lettre écrite à Monsieur le Préfet sous la signature : La jeunesse... Lecture est donnée de la réponse de M. le Préfet, et ces jeunes gens sont sévèrement réprimandés pour leur manière d'agir.

En outre la décision de refuser toute permission de bal pendant la guerre leur est confirmée.

Qu'a-t-elle dû prendre pour son rhume, la «Jeunesse»
 Rochardon.

Jamais contents. — Les commerçants se plaignent toujours.

Après une des dernières averses, l'ami d'un marchand de parapluies croit devoir le complimenter.

— J'espère que vous en vendez des parapluies !

Le marchand, grincheux :

— Possible, mais mes ombrelles ?



DEUX BAISERS

ANNE-MARIE venait de quitter la ferme de la vieille Rose où, avec son amie, elle était venue, comme chaque soir, chercher le lait et le beurre nécessaires à sa famille.

La plaine étendue devant ses yeux, resplendissante des feux du jour se mourant, le ciel d'une limpidité parfaite, la richesse de tons des blés mûrs; rien n'avait été perçu par elle. C'est que, pendant les dix minutes passées sur le banc, là, devant la porte de l'étable, à attendre Rose, elle n'avait pu regarder, elle n'avait su entendre ni sentir, toute aux confidences qu'elle faisait à Julie, son amie.

Car elle aimait, Anne-Marie; elle aimait pour la première fois. Cet amour lui avait été révélé, tout récemment, par tous ces riens qui font que l'on rougit, que l'on pâlit, que l'on chante ou qu'on pleure sans savoir pourquoi, par la musique que fait un nom murmuré tout bas, rien que pour soi, par le regret des « fêtes de jeunesse » passées et l'espoir impatient des prochaines.

Elle aimait et n'avait pu s'empêcher de mettre Julie dans le secret après force recommandations : « Tu n'en diras rien au moins ! »

Elle n'avait rien vu de la féerie crépusculaire, comme elle n'avait pas entendu, derrière elle, dans l'étable, le bruit d'un pas feutré qui s'était arrêté tout contre la porte entrebâillée.

Et elles étaient parties, elle et son amie.

Elles venaient de disparaître au tournant, tout proche, du sentier, quand la porte s'ouvrit prudemment et que parut Jean-Pierre, le fils de Rose.

Beau gars, faraud en ses vêtements du dimanche les jours d'abbaye, grand, droit, avec, dans le regard, cette flamme de jeunesse et d'ardeur que tempère à peine une timidité d'adolescent, Jean-Pierre avait tout pour plaire et passait, avec quelque raison, pour le « plus beau garçon du village ».

Pourquoi, debout, figé sur le seuil, restait-il maintenant la tête rentrée entre les épaules, les yeux au loin, fixes et ternes, embués par une larme proche ? Pourquoi ? Parce qu'il venait, tout à l'heure, d'entendre les aveux d'Anne-Marie et qu'il en avait souffert à crier.

Lui aussi, il aimait. Il le comprenait seulement à présent. Il aimait Anne-Marie. Mais elle, elle, qui aimait-elle ? Ah ! s'il le savait un jour — tonnerre ! — on verrait voir ! Et il serra les poings.

Mais, brusquement, sa fureur jalouse tomba; il s'assit sur le banc et se mit à pleurer de grosses larmes qui descendaient jusqu'à sa moustache qui les arrêtait. Larmes un peu risibles; larmes presque d'enfant; mais larmes désespérées. A cet âge, on espère comme on désespère : follement.

Qui pouvait-elle aimer ?

Il était là, dans la même posture quand sa mère s'en vint l'appeler pour le repas du soir.

— Qu'as-tu donc, gamin ?... Tu pleures ?... A ton âge ?

— Mais non.

— Mais si, tu pleures !

Alors son chagrin fut le plus fort. Entraîné dans la « belle chambre », son chagrin creva. Il dit tout, ses rêves encore imprécis hier soir, son amour reconnu à la souffrance de se voir préférer un autre. Pleurant, hoquetant, il ressassait sa désillusion, se complaisait aux mots cruels qui lui venaient aux lèvres. Mais sa mère l'interrompit :

— Mais qui aime-t-elle ?

— Je ne sais pas... Mais quand je le saurai...

Son regard en disait long.

Rose ne semblait pas, elle, trop affectée. Un sourire malicieux se joua même sur sa lèvre.

— Ecoute, reprit-elle. Je le sais, moi, qui elle aime. Je ne voulais pas t'en parler, mais à te voir,

là, pleurer comme un benêt... Je le sais. Moi aussi, j'ai entendu; mais j'étais derrière la porte...

— Tu sais ?... Dis vite qui... que je puisse lui...

— Alors, tu ne devines pas ?

— ? ? ?

— Mais c'est toi, gros bedzu !

L'effet fut prodigieux. Les larmes, interrompues depuis quelques minutes, se remirent à couler. Il embrassa sa mère, dansa, rit, poussa une youlée et soudain, comme pris d'une étrange pudeur, il courut à l'étable et s'y enferma.

Etonnée, Rose le suivit et, à travers la porte, cria :

— Eh ! bien, Jean-Pierre, qu'est-ce qui te prend ?

Etouffant de bonheur, ivre, ayant encore de la joie, de la tendresse à manifester, Jean-Pierre embrassait la Noiraude sur le front.

C. Amstein.

BIBLIOGRAPHIE

La Patrie Suisse. — Le No du 23 juin de la « Patrie Suisse » ne le cède en rien à ceux que nous avons signalés : il ne contient pas moins de vingt-cinq superbes illustrations. Les portraits de M. Charles Lardy, le nouveau ministre de Suisse à Tokio, de M. Alexis Forel, de Morges, de Mme Emmeline Forel, un peintre de talent, de M. Jules Cougnard, le poète genevois, et du peintre fribourgeois Antoine Schmidt.

L'art et l'actualité y sont représentés par de magnifiques vues et d'intéressants clichés.

PAGES D'HISTOIRE INÉDITES

Extrait d'une lettre de mon grand-père.

(Suite et fin.)

Sa dot avait été englobée en grande partie dans la confiscation de la fortune de son mari, le reste fut bientôt absorbé par les soins d'une femme élevée dans l'aisance et par l'éducation à achever de donner à ses enfants. Une pension que lui payait la France subvint à ses besoins jusqu'au terme de son existence.

Une terre Seigneuriale (Domaine et château de Yens) m'avait été léguée par mon grand-père et n'avait pu, par ce motif, être comprise dans la confiscation des biens de mon père. Je m'y retirai, mais bientôt vint la révolution qui, en anéantissant tous les privilèges et droits seigneuriaux, m'enleva ainsi la majeure partie de mes revenus; je dus alors cultiver mon petit domaine, seule ressource qui me restait. C'est avec ces faibles moyens que j'ai dû élever ma nombreuse famille, composée de neuf enfants dont les cadets sont encore bien jeunes. Beaucoup d'économie, de travail, le concours d'une femme extrêmement laborieuse et d'ordre, la précaution que j'ai eue de ne pas dépasser ma position financière et de subordonner mes dépenses à mes modiques revenus m'ont mis à même de subvenir à tous les besoins de ma famille, mais je n'ai pu donner à mes enfants une éducation conforme au rang que leurs ayeux ont occupé et telle que je l'aurais désirée. Couché depuis dix ans sur un lit de patience et de douleur, privé de l'usage des jambes et presque des bras, je n'ai plus pu travailler et soigner mes affaires moi-même; elles ont dû nécessairement en souffrir, ensuite les frais que je suis obligé de faire pour l'éducation de mes deux plus jeunes fils, m'obligent à entamer des capitaux. Arrivé au déclin de ma carrière, si je ne peux leur léguer de la fortune, je leur laisserai du moins une réputation sans tache et l'exemple des vertus domestiques et chrétiennes; puissent-ils le suivre et être heureux dans ce monde.

Il me reste à vous expliquer pourquoi Joséphine est aussi peu versée dans l'histoire de sa famille et connaissait Monsieur le Général Frédéric-César de La Harpe tout au plus de nom.

En parlant à mes enfants de leurs ayeux et du rang qu'ils auraient occupé, cela aurait pu leur enfler le cœur et leur inspirer un orgueil qui n'eût point été compatible avec leur position. Je devais éviter cela, surtout à l'égard d'un sexe qui se monte si facilement une imagination fort enclainte à l'exaltation. Mes enfants devaient être élevés dans la simplicité où des circonstances malheureuses avaient placé leurs parents et c'est ce qui m'a engagé à ne pas leur parler de choses qu'ils devaient apprendre plus tard. Quant à Monsieur le Général